

Lettre économique

« Objectif Oman »

Février – Avril 2025

Une publication du SE de Mascate

FAITS SAILLANTS

- *TotalEnergies lance la construction de l'usine Marsa LNG Bunkering à Sohar, en présence de son PDG et de ministres omanais*
- *Véolia réunit son Comité exécutif international à Sour, en parallèle de la Oman Water Week*
- *S&P confirme la note souveraine BBB- du Sultanat, avec perspective stable*
- *Des impacts directs des droits de douane américains limités sur Oman, mais vigilance sur le cours du pétrole*
- *La gestion durable des déchets, un nouveau pilier de la transition verte du Sultanat*

ACTUALITE DE NOS ENTREPRISES

Au programme dans les prochains mois :

- Vision Golfe 2025, du 17 au 18 juin à Paris
- COMEX Global Technology Show 2025, du 7 au 10 septembre à Mascate
- IEEE PowerTalks, du 13 au 15 octobre à Mascate
- French Architecture Tour (**Business France**), les 6 et 7 octobre à Mascate
- Energy Days (**Business France**) en octobre et/ou
- Forum France – Oman sur la Transition énergétique (**Service économique**) le 14 octobre, pendant IEEE PowerTalks

TotalEnergies Marsa LNG

Le 1er mai 2025, TotalEnergies et son partenaire omanais OQ Exploration & Production (OQEP) ont officiellement lancé la construction de l'usine Marsa LNG Bunkering à Sohar, au nord d'Oman. Ce projet, d'un montant de 1,6 Mds USD, marque une étape structurante pour le développement du gaz naturel liquéfié (GNL) bas carbone dans la région. TotalEnergies détient 80 % de la co-entreprise, contre 20 % pour OQEP, le leader national dans les hydrocarbures. La cérémonie de pose de la première pierre en présence du PDG de TotalEnergies, Patrick Pouyanné, s'est tenue sous le patronage du Ministre omanais de l'Énergie et des Minéraux, Salim bin Nasser Al Auqi, du ministre des transports, Said al Maawali, du CEO d'OQEP, Ahmed Al Azkawi, ainsi que de représentants gouvernementaux du Gouvernorat local.

Marsa LNG Bunkering constitue un projet intégré associant une composante amont et aval. Le gaz sera extrait du Bloc 10, opéré également par TotalEnergies, à hauteur de 150 millions de pieds cubes par jour, avant d'être acheminé vers Sohar via le réseau gazier national. Sur place, il sera transformé dans une unité de liquéfaction de dernière génération, d'une capacité d'un million de tonnes par an, dont la mise en service est prévue pour le premier trimestre 2028. L'installation comprendra un réservoir de stockage de 165 000 m³ ainsi qu'une jetée de 500 mètres, conçue pour accueillir les méthaniers et les navires de soutage. L'usine sera entièrement électrifiée et alimentée par une centrale solaire dédiée de 300 mégawatts-crête (MWc),

construite sur 450 hectares. Ce dispositif permettra d'atteindre un niveau d'émissions de gaz à effet de serre inférieur à 3 kg CO₂e/bep (scopes 1 et 2), soit une performance environ dix fois meilleure que la moyenne mondiale des usines de GNL. Cette infrastructure figurera ainsi parmi les plus sobres en carbone à l'échelle internationale.



Le projet vise prioritairement le marché du soutage maritime. Il fera de Sohar le premier hub de soutage de GNL marin ("LNG bunkering") au Moyen-Orient, à un emplacement stratégique à l'entrée du détroit d'Ormuz. Un navire de soutage de 18 600 m³, le *Monte Shams*, actuellement en construction, sera affecté à cette activité dès 2028. Il permettra d'approvisionner localement en GNL les navires de commerce transitant dans le Golfe, contribuant ainsi à la décarbonation du transport maritime.

Déplacement de haut niveau du groupe Véolia à Sour, mené par leur directrice générale Estelle Brachlianoff



S'est tenue à Mascate du 6 au 10 avril 2025 la « Semaine Omanaise de l'Eau », qui a rassemblé plus de 65 panélistes et 1600 visiteurs autour des thèmes de la sécurité et de l'approvisionnement hydrique (eau potable, transport, stockage, dessalement, assainissement, traitement des eaux usées).

Le groupe Veolia a organisé cette même semaine à Sour une réunion stratégique de son comité exécutif international, accompagnée d'une opération presse, ayant mobilisé plus de 40 journalistes internationaux, sur son site phare de dessalement alimenté par énergie solaire,

le seul au monde à être 100% indépendant en journée. Cette installation, qui assure l'approvisionnement quotidien en eau potable de plus de 500 000 personnes, incarne les avancées technologiques et les ambitions du groupe dans la région – et dans le monde –, justifiant le déplacement de tous les directeurs-pays du groupe jusqu'au Sultanat. Ce déplacement de haut niveau, largement repris dans la presse nationale et internationale, illustre l'intérêt croissant des grands groupes européens pour le marché omanais de l'eau, qui sert de terrain d'expérimentations innovantes, à un moment où le Sultanat accélère sa transition vers des modèles de gestion durable et résiliente des ressources hydriques.

CLIMAT DES AFFAIRES

Le premier forum Advantage Oman à Mascate : une tentative pour positionner le Sultanat comme hub d'exportation suite aux mesures américaines

Le Sultanat d'Oman a organisé la première édition du forum Advantage Oman du 27 au 28 avril 2025, une initiative stratégique du ministère du Commerce, de l'Industrie et de la promotion des investissements, dans un contexte de recomposition des chaînes de valeur mondiales. Conçu en réponse aux nouvelles barrières tarifaires américaines, notamment sur les produits chinois, le forum vise à promouvoir Oman comme plateforme alternative d'exportation, notamment vers l'Europe et les États-Unis. Réunissant plus de 250 décideurs, il a abouti à un accord de 565 M USD avec JA Solar Energy pour une usine de fabrication de panneaux solaires à Sohar. L'événement a mis en lumière les avantages comparatifs d'Oman et son alignement avec la Vision 2040 en matière de soutenabilité et de diversification économique. Y ont assisté de nombreux ministres et hauts fonctionnaires omanais, ainsi que le secrétaire général du CCEAG, Jasem Al Budaiwi et le représentant spécial de l'UE pour les Pays du Golfe, Luigi di Maio.

Oman modernise sa gouvernance budgétaire avec une nouvelle loi financière

Par le décret royal n° 37/2025 promulgué le 8 avril, le Sultanat d'Oman a adopté une nouvelle loi financière destinée à renforcer la discipline budgétaire et à soutenir les objectifs de la Vision 2040. Ce cadre rénové impose désormais à toutes les entités publiques d'obtenir l'approbation préalable du ministère des Finances pour toute initiative générant une charge financière, qu'il s'agisse de lois, décrets ou décisions ministérielles. La loi élargit les délégations financières accordées aux responsables administratifs afin d'accélérer la mise en œuvre des dépenses publiques. Elle consacre également les pouvoirs du ministre des Finances pour prendre toute mesure préventive garantissant la préservation des deniers publics et leur optimisation. Le texte encadre strictement l'imposition ou la modification de taxes et redevances, qui ne pourra se faire qu'avec l'aval du ministère ou du Conseil des ministres selon les cas. Il prévoit l'élaboration d'un nouveau plan comptable unifié pour toutes les entités de l'État, visant à assurer une gestion plus cohérente, transparente et efficace des recettes et dépenses. En outre, la loi identifie les infractions financières et précise les mécanismes de sanction, tout en définissant les règles relatives aux créances financières des personnes physiques et morales. Ce nouveau cadre marque une étape dans la consolidation d'une gestion publique plus rigoureuse et mieux alignée avec les standards internationaux.

S&P confirme la note souveraine BBB- avec perspective stable

Standard & Poor's Global Ratings (S&P) a maintenu la note de crédit souveraine d'Oman à BBB- avec perspective stable, saluant la réduction de la dette publique et l'amélioration des finances de l'État. Après un relèvement en septembre 2023, l'agence envisage une nouvelle amélioration sous deux ans si Mascate poursuit l'augmentation des recettes non pétrolières et l'optimisation des dépenses publiques. Le PIB réel devrait croître de 2 % entre 2025 et 2028, tandis que la dette publique nette devrait diminuer de 1,5 % du PIB en moyenne sur la période. L'agence prévoit un excédent du compte courant de 1,3 % du PIB et une inflation modérée à 1,5 % par an. S&P souligne enfin le potentiel du secteur hydrogène, clé de la stratégie de neutralité carbone d'Oman d'ici 2050.

INFORMATIONS MACROECONOMIQUES ET FINANCIERES

Trumponomics – Des impacts directs limités sur Oman, mais vigilance sur le court du pétrole**1/ Les Etats-Unis enregistrent une balance commerciale structurellement excédentaire avec Oman, et bénéficient d'un accès au marché facilité**

Les Etats-Unis sont un partenaire commercial mineur pour le Sultanat: ils comptabilisent 2% des exportations et 3% des importations d'Oman. Ils ne sont donc pas un partenaire commercial vital, mais demeurent le seul pays ayant conclu un Accord de Libre Echange bilatéral avec Oman (les USA comptent deux ALE dans le Golfe : Oman & Bahreïn), ce qui confère au Sultanat une certaine attractivité comme destination intermédiaire pour la transformation de marchandises avant exportation, en théorie à bas coût, vers les Etats-Unis. Le commerce total de biens entre les États-Unis et Oman s'est établi à 3,3 Mds USD en 2024. Pour Oman, les importations américaines ont atteint 2,0 Mds USD en 2024 (en hausse de 5,1 % par

rapport à 2023), tandis que les exportations omanaises vers les États-Unis n'ont représenté que 1,3 Md USD en 2024, en baisse de 20,2 % par rapport à 2023. L'excédent commercial des États-Unis avec Oman s'est donc établi à 634,3 M USD en 2024, soit une hausse de 210,1 % (429,8 M USD) par rapport à 2023. Pour rappel, les États-Unis n'ont été déficitaires dans leur commerce des biens avec Oman que 2 fois en plus de 10 ans : en 2021 et 2022, sans doute en raison des chocs post COVID-19. C'est seulement entre 1999 et 2006 que les Omanais enregistraient (timidement) une balance commerciale excédentaire, mais la tendance s'est notoirement inversée ensuite, mis à part la crise économique de 2011.

La politique douanière des Omanais est très ouverte : ils appliquent un droit de douane universel de 5% (sauf sur les produits en provenance du CCEAG), sur la quasi-totalité des marchandises entrantes, mais qui ne concerne pas les États-Unis en raison de leur ALE qui ramène à 0% les droits de douane pour les produits américains importés. Des exceptions existent, notamment pour l'alcool, le porc, le tabac et les boissons énergisantes, qui font par ailleurs l'objet de certifications spécifiques. La seule taxe indirecte qui existe est donc la TVA de 5% appliquée à tous les produits mis sur le marché.

2/ Oman se fera imposer 10% de droits de douane sur ses exportations vers les États-Unis, et jusqu'à 35% pour l'acier et l'aluminium

L'administration fiscale américaine a annoncé l'imposition d'un droit de douane de 10% sur toutes les exportations omanaises vers les USA, faisant complètement fi de l'ALE. Cette valeur correspond au socle minimal appliqué aux partenaires commerciaux avec lesquels les USA sont excédentaires. C'est donc 1,3 Md USD d'exportations omanaises qui sont potentiellement exposées à des droits de douane de 10 %. L'acier (131 M USD) et l'aluminium (228 M USD), déjà soumis aux droits de douane additionnels de 2018, feraient désormais face à un droit additionnel de 25 % chacun en 2025. Ces commodités, qui représentent 27% des exportations omanaises vers les USA, seront donc frappées de 35% de droits de douane. Bien que les USA ne soient pas un partenaire commercial majeur pour Oman, c'est surtout de manière indirecte que les effets délétères potentiels de ces mesures pourraient se faire sentir sur l'économie omanaise. Deux défis sont identifiés :

1°) Chute de prix du baril, et contraction du budget de l'État : l'annonce des taxes américaines, couplée à une récente surproduction pétrolière Kazakhe, ont conduit à la baisse du cours du baril, descendu désormais autour de 60 à 65 USD, proche du seuil retenu pour le projet de budget 2025 omanais de 60 USD et qui correspond au prix d'équilibre. Aussi, dans une économie encore trop peu diversifiée où les hydrocarbures représentent plus de 60% du budget de l'État, chaque dollar de moins se ressent dans les comptes publics omanais. À court terme, il est difficile d'envisager un levier efficace pour absorber un tel choc, les marges de manœuvre immédiates étant trop faibles.

2°) Affaiblissement du rial omanais, indexé sur le dollar américain : l'affaiblissement de l'économie américaine (inévitables selon beaucoup suite à ces mesures) a déjà un impact sur le cours du dollar américain et donc sur le rial omanais, ce qui pourrait compromettre les progrès budgétaires réalisés depuis 2022 et peser sur le coût des nombreux produits importés par Oman, principalement de zones non-dollar (Asie, UE).

3/ Oman peut tirer profit de l'incertitude globale en promouvant l'accueil d'investissements étrangers pour de la réexportation.

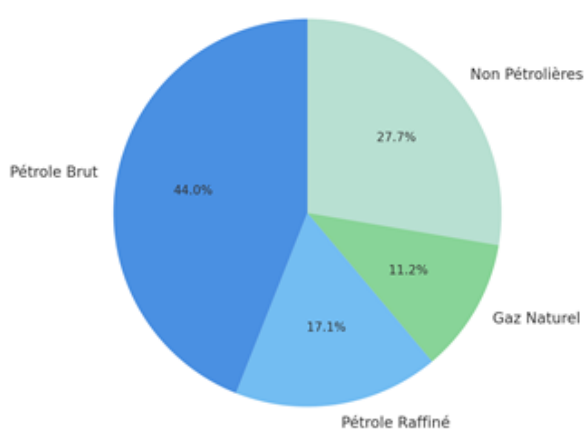
Ces récents développements peuvent placer les pays du CCEAG, et particulièrement Oman, en position de hub d'investissement stratégique pour les entreprises étrangères souhaitant exporter des commodités depuis les pays les plus sévèrement frappés par les droits de douane américains. Oman, qui bénéficie d'un environnement d'affaires relativement favorable et qui cherche à développer son secteur de l'industrie, pourrait ainsi tirer profit de politiques incitatives (dont font partie les faibles droits de douane) et de ses zones économiques spéciales pour devenir une étape de transformation des marchandises (assez significative pour être comptabilisée comme « made in Oman », selon les règles d'origine du pays de destination à considérer au cas par cas). Or, compte-tenu du grand nombre de pays ayant été frappés par des droits de douane additionnels, cette opportunité gagnerait à être saisie, surtout si Oman parvenait à rétablir un traitement favorable, conforme à l'ALE aux vigueurs.

Excédent commercial de 7,5 Mds OMR en 2024 principalement porté par le pétrole, avec des exportations hors hydrocarbures en baisse...

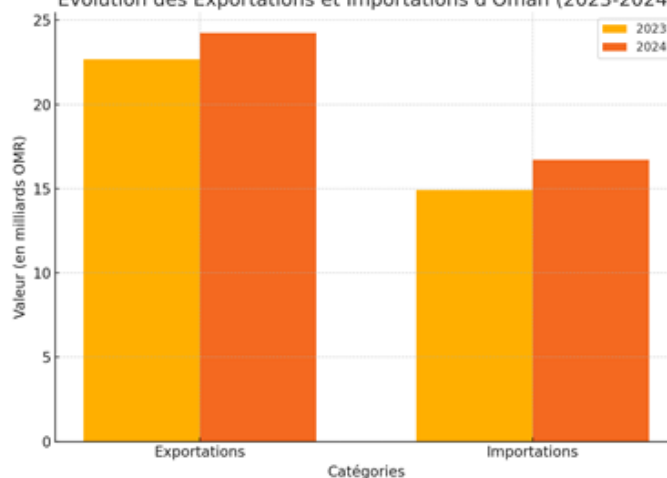
En 2024, le Sultanat d'Oman a enregistré un excédent commercial de + 7,5 Mds OMR (+ 19,48 Mds USD), porté par une augmentation notable de ses exportations. Selon les données préliminaires du Centre National des Statistiques et de l'Information (NCSI), les exportations ont atteint 24,23 Mds OMR, en hausse

de **6,8 %** par rapport à l'année précédente, où elles étaient de 22,69 Mds OMR. Les importations ont connu une hausse encore plus marquée de **12,1 %**, totalisant 16,71 Mds OMR contre 14,91 Mds en 2023. Cette dynamique est principalement due à l'augmentation des exportations d'hydrocarbures, qui ont représenté une part significative de la croissance. Les exportations de pétrole brut ont atteint 9,91 Mds OMR (+0,8 %), tandis que celles des produits raffinés ont bondi de 185,5 %, s'élevant à 3,85 Mds OMR. Paradoxalement, les exportations de gaz naturel ont diminué de 1,9 %, se chiffrant à 2,53 Mds OMR. Les exportations non pétrolières, en revanche, ont enregistré un recul de 16,3 %, avec une valeur totale de 6,23 Mds OMR, principalement dû à une baisse des exportations de produits miniers (-36,8 %). Dans le cadre des réexportations, le Sultanat a observé une croissance de 14,9 % avec des exportations réexportées évaluées à 1,71 Mds OMR, notamment grâce aux produits alimentaires et boissons (+30,6 %). Les principales destinations des exportations non-pétrolières ont été les Emirats Arabes Unis, avec 1,46 Mds OMR (+11 %), suivis par l'Arabie Saoudite et l'Inde. La Chine, le Koweït et l'Iran ont été les principaux fournisseurs d'Oman. Cette performance commerciale en 2024 montre l'importance - manifestement croissante - du secteur pétrolier omanais, alors que le pays déploie des efforts accrus pour diversifier son économie, mais sans effets visibles dans la balance commerciale.

Répartition des Exportations d'Oman en 2024



Évolution des Exportations et Importations d'Oman (2023-2024)



INFORMATIONS SECTORIELLES

La gestion durable des déchets, un nouveau pilier de la transition verte du Sultanat

1°) Un secteur en pleine expansion, qui cherche à se consolider

Le Sultanat d'Oman a entrepris ces dernières années une modernisation ambitieuse de son secteur de gestion des déchets, dans le cadre de sa stratégie nationale de développement durable (Oman Vision 2040). En 2024, la production annuelle de déchets municipaux est estimée à **2,6 M tonnes**, avec une croissance soutenue en lien avec l'urbanisation et l'industrialisation du pays. Historiquement fragmenté, le secteur connaît aujourd'hui une consolidation autour de standards internationaux, avec des efforts pour améliorer la collecte sélective, développer le recyclage et promouvoir la valorisation énergétique des déchets. Les autorités omanaises encouragent l'investissement privé, les partenariats public-privé (PPP) et l'introduction de nouvelles technologies pour optimiser la chaîne de gestion des déchets.

2°) Un monopole assuré par *Be'ah*, l'entreprise publique chargée de la collecte et du traitement des déchets

Be'ah (Oman Environmental Services Holding Company) est l'entreprise publique chargée de l'organisation et de la régulation de la gestion des déchets solides à Oman. Créée en 2007, elle opère sous la supervision du fonds souverain omanais, *Oman Investment Authority* (OIA), et a pour mission de structurer un système national intégré de gestion des déchets sur les 11 gouvernorats du Sultanat, en fermant les décharges non conformes ou non-contrôlées, en développant de nouveaux centres d'enfouissement techniques, en favorisant la valorisation des déchets et en sensibilisant la population aux enjeux environnementaux. La société attribue, via des appels d'offres, la gestion des déchets municipaux et industriels à des prestataires privés, tout en leur fixant des objectifs de réduction, de recyclage et de valorisation. C'est un acteur central

dans la transition écologique du Sultanat (*be'ah* signifie « environnement » en arabe). **En 2024, *be'ah* disposait de 11 décharges, 23 stations de transfert, et plusieurs installations spécialisées dans le traitement des déchets industriels et médicaux.** L'entreprise dispose en outre d'un site de récupération des matériaux et de 32 stations de compactage où les déchets sont triés, compressés et empilés. Les 11 décharges sont opérées par des entreprises privées différentes, avec une forte présence de Véolia qui en gère 4, et qui ambitionne d'en gérer davantage afin d'optimiser toutes les unités. D'un point de vue financier, l'entreprise publique est largement **déficitaire**, avec des dépenses totales s'élevant à 86.6 M OMR et des revenus limités à 11,5 M OMR.

3°) Le Sultanat a de grosses ambitions pour accroître ses capacités de valorisation des déchets et réduire ses émissions

La volonté politique est clairement affirmée : *be'ah* vise un taux de valorisation des déchets de **60% à l'horizon 2030**, pour atteindre **80% en 2040**, en ligne avec la Vision Oman 2040. L'entreprise se fixe par ailleurs des objectifs plus larges de décarbonation. En 2024, l'entreprise a émis **907 549 tonnes équivalent CO₂ (tCO₂e) en scope 1** (émissions directes) et **4 045 en scope 2** (émissions indirectes). Cela reste donc une industrie largement polluante. L'entreprise se veut toutefois pilier du processus de neutralité carbone à l'horizon 2050, en poussant la transformation de la « gestion des déchets » vers un modèle de « gestion de ressources », encourageant une économie circulaire. Les outils à disposition sont les *Waste-to-Energy*, la production de biogaz et la valorisation des combustibles solides de récupération. Le pays met l'accent sur la priorisation des outils de gestion de déchets : 1°) Réduire ; 2°) Réutiliser ; 3°) Recycler ; 4°) Valoriser.

Le recyclage reste un défi pour le Sultanat : sans système institutionnalisé de tri collectif, les déchets ne sont pas triés au niveau des ménages, ce qui limite considérablement la capacité de recyclage du Sultanat qui doit investir substantiellement dans des systèmes de tri *a posteriori*. Malgré ces contraintes, plusieurs filières spécifiques ont été développées pour valoriser certains types de déchets : dix centres de traitement permettent aujourd'hui de recycler le béton, l'acier et le bois issus de la construction et de la démolition pour les réutiliser dans des projets d'infrastructure. Les déchets verts sont compostés ou transformés en biochar grâce à des partenariats avec des entreprises locales telles que Nakheel Oman, Turbah ou NTZ Solution. Les pneus usagés sont valorisés comme combustible alternatif dans l'industrie du ciment, tandis que les plastiques, cartons et métaux sont triés, revendus à des PME locales et intégrés dans des chaînes de production circulaires. Le Sultanat travaille également sur le compostage, avec des unités capables de réduire jusqu'à 90 % des déchets organiques sur les sites pétroliers (PDO), et des projets comme Al Mesquit qui transforment des espèces végétales invasives en compost ou en biomasse valorisable.

4°) Une politique de contenu local qui a vocation à se renforcer

L'industrie valorise fortement les chaînes d'approvisionnement locales et soutient les PME dans un but d'appui renforcé à la diversification économique du pays. L'initiative *Eco Innovate Oman*, mise en place par *Be'ah* et qui consiste en un accélérateur de start-ups promouvant le développement durable, en est un exemple. Par ailleurs, l'entreprise connaît des taux d'omanisation parmi les plus hauts du pays, avec 99% d'employés omanais (sur 283 employés au total). Ces efforts s'inscrivent dans une vision plus large portée par l'entreprise, articulée autour de plusieurs priorités stratégiques : l'optimisation des flux grâce à l'intégration de technologies de tri avancées ancrées localement, l'inclusion renforcée des PME dans les filières circulaires, le développement de partenariats internationaux (avec l'OMS, les COP, ou encore les standards ESG), ainsi que la sensibilisation des jeunes générations, à travers des programmes éducatifs ayant déjà touché à ce jour près de 774 000 élèves.

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique de Mascate.

Clause de non-responsabilité

Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les possibles erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Responsable et rédacteur de la publication : Service économique de Mascate pierre.lignot@dgtrésor.gouv.fr, riad.alkeilani@dgtrésor.gouv.fr

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques. Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : <http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international>